



— PDU

LA RÉVISION EST LANCÉE

La révision du Plan des Déplacements Urbains a démarré en mars 2003. Trois groupes de travail ont déjà planché sur le sujet et c'est désormais au grand public de s'exprimer.

En 1997, l'agglomération lyonnaise adoptait le premier Plan des Déplacements Urbains (PDU) de France postérieur à la loi sur l'air et à l'utilisation rationnelle de l'énergie. En filigrane, trois enjeux forts : l'amélioration de la qualité de l'espace urbain et la réduction des nuisances (accidents de la circulation, bruit routier et pollution), le maintien de l'accessibilité en tous points du territoire et la promotion des modes doux. C'est ainsi que deux lignes de tramway ont été mises en service en 2001, premières réalisations d'un programme de onze liaisons fortes à l'horizon de dix ans, que l'offre ferroviaire régionale a été considérablement améliorée et que la capacité des parcs relais est passée de 2 240 places en 1997 à 4 100 en 2002.

Des groupes de travail actifs

Mais le Sytral, autorité organisatrice des transports urbains, n'entend pas en rester là et s'est engagé en mars dernier dans la révision du PDU avec, comme l'indique son président, Bernard Rivalta, « la volonté d'affirmer de nouvelles approches en matière de modes doux, de stationnement, sécurité, bruit,

financement des déplacements et équité sociale ». Trois groupes de travail ont été formés, constitués de plus de 300 élus, techniciens et représentants d'associations, chargés de plancher sur « les réseaux de transports en commun et les modes doux », « la place de la voiture » et « les aspects financiers ». Pour les aider dans cette réflexion, des études et des diagnostics faisant apparaître l'avis des habitants de l'agglomération, leurs habitudes (travail, loisirs, consommation), leurs besoins et leurs visions de l'évolution des déplacements. Où sautent aux yeux trois réalités fortes à prendre en compte dans le prochain PDU : la poursuite de la périurbanisation, l'élargissement du bassin de vie et l'augmentation des distances parcourues.

Expo dans le métro

Pour l'heure, les groupes de travail viennent de rendre leurs conclusions. Des pistes se dessinent assez concrètement, rassemblées dans des documents de synthèse qui seront disponibles du 5 janvier au 5 février dans les mairies des 55 communes du Grand Lyon afin que le public s'exprime et amende à sa guise. Parallèlement, deux expositions sont organisées dans les stations de métro Part-Dieu et Bellecour. Expositions que chaque commune pourra par la suite proposer sur son territoire, ainsi que la tenue de réunions publiques. <



LE CALENDRIER DE LA RÉVISION

- **13 mars 2003** : lancement de la révision du PDU
- **Premier semestre 2003** : réflexion des groupes de travail
- **5 janvier / 5 février 2004** : phase de concertation
- **2004** : enquête publique et approbation du PDU

L'exposition proposée par le Sytral, ainsi qu'un registre, sont en ligne sur le site Internet www.sytral.fr.

